

## MANUMASTIC

Référence 70-21

Date de révision: 2025-02-05

Selon la Directive de la CEE 1907/2006/CE, annexe II

**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE**

Identification de la substance/préparation

**METAFLUX® MANUMASTIC (pâte jaune)**

Type de produit : Pâte.

Utilisation de la substance/préparation : Résine pour systèmes adhésifs

Description du produit : Préparation

Identification de la société/entreprise (dénomination sociale)

SODITEC

24, rue Joseph Marie Jacquard

F- 67400 ILLKIRCH

Téléphone : 03 88 55 29 40

Télécopie : 03 88 67 85 40

E-mail : soditec-metaflux@wanadoo.fr

Numéro d'appel d'urgence/service d'information

Canutec: 1-613-996-6666

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

Le produit est classé dangereux selon la directive 1999/45/CE et ses amendements.

Classification : Xi ;

R36/38

R43

R52/53



Dangers pour la santé :

Irritant pour les yeux et la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Dangers pour l'environnement :

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.**

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Substance/préparation : Préparation

Nom des composants :

Produit de réaction : bisphénol-A-épichlorhydrine ; résines époxydiques (poids moléculaire moyen < 700)	13 - 30 %	Xi, N	R36/38-43-51/53	CAS 25068-38-6 (1)
Résine époxydique à base de bisphénol F	3 - 7 %	Xi, N	R36/38-43-51/53	CAS 9003-36-5 (1)

Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

**Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.**

[1] Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement

**4. PREMIERS SECOURS**

Inhalation :

Transporter la personne incommodée à l'air frais. Garder la personne au chaud et au repos. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Ingestion :

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la personne incommodée à l'air frais. Garder la personne au chaud et au repos. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissures dans les poumons. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

## **Contact avec la peau :**

Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin. En cas d'affections ou de symptômes, évitez d'exposer plus longtemps. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.

## **Contact avec les yeux**

Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin.

## **Note au médecin traitant**

Pas de traitement particulier. Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

## **Protection des sauveteurs**

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

**Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.**

## **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

### **Moyens d'extinction**

**Utilisables :** Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

**Non utilisables :** Aucun connu.

### **Risques particuliers liés à l'exposition au produit**

L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Ce produit est nocif pour les organismes aquatiques. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée ni dans le milieu aquatique, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.

### **Risque lié aux produits de décomposition thermique**

Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes : Oxydes de carbone. La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques.

### **Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie**

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

## **6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

### **Précautions individuelles**

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection.

NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

### **Précautions relatives à l'environnement**

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit. Matière propre à polluer l'eau.

### **Méthodes de nettoyage**

#### **Petit déversement accidentel**

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

## **Grand déversement accidentel**

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Laver le produit répandu dans une installation de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Les matériaux absorbants contaminés peuvent présenter les mêmes risques que le produit répandu. Nota : Voir section 1 pour le contact en cas d'urgence et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

## **7. STOCKAGE ET MANIPULATION**

### **Manipulation :**

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre.

Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer.

Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé.

Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

### **Stockage :**

Stocker entre les températures suivantes: Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé.

Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

### **Température de stockage :**

Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Stocker entre les températures suivantes : 2 à 40°C (35.6 à 104°F).

**Classe de danger :** Classe de stockage 12, Liquide non dangereux

### **Matériaux d'emballage**

**Recommandé :** Utiliser le récipient d'origine.

## **8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

### **Valeurs limites d'exposition**

Aucune valeur de limite d'exposition connue.

### **Procédures de surveillance recommandées**

Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire d'effectuer un examen suivi des personnes, de l'atmosphère sur le lieu de travail ou des organismes vivants pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle ou évaluer le besoin d'utiliser du matériel de protection des voies respiratoires. Il importe de vous reporter à la norme européenne EN 689 concernant les méthodes pour évaluer l'exposition par inhalation aux agents chimiques et aux documents de politique générale nationaux relatifs aux méthodes pour déterminer les substances dangereuses.

### **Contrôle de l'exposition professionnelle**

Aucune ventilation particulière requise. Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air. Si ce produit contient des composants pour lesquels des contraintes liées à l'exposition existent, utiliser des enceintes de protection, une ventilation locale par aspiration, ou d'autres moyens de contrôle automatiques intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien inférieur aux limites recommandées ou légales.

### **Mesures d'hygiène :**

Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

## Protection respiratoire :

Porter un appareil de protection respiratoire muni d'un purificateur d'air ou à adduction d'air, parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

## Protection des mains :

### Matériaux pour gants pour utilisation à long terme (BTT>480 min) : (BTT = Break Through Time)

- Alcool éthylvinyle laminé (EVAL),
- Caoutchouc butyle

### Matériaux pour gants pour utilisation à court terme/projection (10 min<BTT<480 min) :

- Néoprène,
- Caoutchouc nitrile

Des gants conformes à des normes reconnues comme p. ex. EN 374 (Europe), F739 (US), doivent être utilisés. La convenance et la stabilité d'un gant dépendent de l'utilisation, p. ex. de la durée et de la fréquence de contact, de la résistance chimique du matériau de gant et de l'habileté. Prenez toujours conseil auprès des fournisseurs de gants.

## Protection des yeux :

Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées ou aux poussières.

## Protection de la peau

L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.

## Contrôle de l'exposition de l'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	Pâte
Couleur	Jaune
Odeur	Faible
Température de décomposition	> 200 °C
Point d'éclair	> 150 °C - DIN 51758 EN22719 (Pensky-Martens Closed Cup)
Solubilité dans l'eau	Pratiquement insoluble

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Stabilité chimique :** Le produit est stable.

### Risque de réactions dangereuses

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

**Conditions à éviter :** Aucune donnée spécifique.

**Matières à éviter :** Acides forts, bases fortes, agents oxydants forts.

### Produits de décomposition dangereux :

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.  
Oxydes de carbone. La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Effets aigus potentiel sur la santé :

Inhalation	Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion	Irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac.
Contact avec la peau	Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Contact avec les yeux	Irritant pour les yeux.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Toxicité orale aiguë	DL50 rat - Dose : > 5,000 mg/kg
Sensibilisation	A un effet sensibilisant - cochon d'inde - dermique

## Toxicité pour la reproduction

Effets chroniques	Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher lors d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.
Cancérogénicité	Aucun effet important ou danger critique connu.
Mutagénicité	Aucun effet important ou danger critique connu.
Tératogénicité	Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur le développement	Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur la fertilité	Aucun effet important ou danger critique connu.

## Signes/symptômes de surexposition

Inhalation	Aucune donnée spécifique.
Ingestion	Aucune donnée spécifique.
Peau	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit : irritation - rougeur
Yeux	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit : Irritation - larmolement - rougeur

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Effets sur l'environnement :

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Autres effets nocifs :** Aucun effet important ou danger critique connu.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes d'élimination des déchets :

Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.

Les conteneurs vides ou les sachets internes peuvent retenir des restes de produit.

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

### Catalogue Européen des Déchets

Il faut dans tous les cas appliquer toutes les lois locales régionales et nationales ainsi que les directives européennes. Il appartient à l'utilisateur final de déterminer le code des déchets spécifique à chaque secteur industriel en utilisant le code Européen approprié du catalogue européen des déchets. Il est recommandé que tous les détails soient indiqués par le responsable des déchets.

07 02 08*	autres résidus de réaction et résidus de distillation
-----------	---

**Déchets dangereux :** Il se peut que la classification du produit satisfasse les critères de déchets dangereux.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Transport routier / ferroviaire :** ADR/RID : Non réglementé.

**Transport maritime :** IMDG : Non réglementé.

**Transport aérien :** IATA-DGR : Non réglementé.

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Réglementations de l'Union Européenne

Déterminés en accord avec les directives de l'UE 67/548/EEC et 1999/45/EC (y compris les amendements), la classification et l'étiquetage prennent en compte l'usage prévu du produit.

### Symbole(s) de danger



Xi Irritant



### Phrases de risque

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes long terme pour l'environnement aquatique.

## Conseils de prudence

S24 Éviter le contact avec la peau.  
S37 Porter des gants appropriés.

## Contient du (de la) :

Produit de réaction : bisphénol-A-épichlorhydrine ; résines époxydiques (poids moléculaire moyen < 700)  
Résine époxydique à base de bisphénol F

## Etiquetage exceptionnel pour préparations spéciales

Contient des composés époxydiques. Voir les informations transmises par le fabricant.

## Réglementations nationales Surveillance médicale renforcée

Arrêté du 11 Juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale renforcée : non concerné

## Réglementations Internationales

### Listes internationales :

**Inventaire d'Europe:** Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

## 16. AUTRES INDICATIONS

### Texte complet des phrases R citées dans les sections 2 et 3

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.  
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### Référence du texte complet des classifications se trouvant dans les Sections 2 et 3

Xi - Irritant  
N - Dangereux pour l'environnement

Cette fiche complète mais ne remplace pas notre fiche technique. Les informations communiquées ont pour but de guider au mieux l'utilisateur du produit. Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Elle ne dispense pas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. Il est à noter que tout produit chimique peut présenter des risques et doit être utilisé avec prudence. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut être considérée comme exhaustive. Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux cités. Toute responsabilité est exclue.